



# LA BONNE GRAINE

ÉCOLE D'AMEUBLEMENT DE PARIS

◆  
1866

*" La jeunesse est une  
promesse, l'apprentissage  
est son avenir "*

**ÉCOLE D'AMEUBLEMENT DE PARIS**



200 bis, Boulevard Voltaire - 75011 Paris

T : 01 43 72 22 88

[www.labonnegraine.org](http://www.labonnegraine.org)



Fonds Social Européen

**CAP**  
**EMBALEUR·EUSE PROFESSIONNEL · LE**  
ous contrat d'apprentissage

## FORMATION EN CAP EMBALLEUR-EUSE PROFESSIONNEL-LE

### Description

L'emballeur-se professionnel-le intervient soit sur l'emballage de meubles, objets de décoration, œuvres d'art, antiquités soit sur l'emballage de matériel industriel. Il-elle conçoit et réalise les caisses et protections qui assurent la conservation de l'œuvre durant son stockage et son transport. Il-elle intervient auprès d'une clientèle et pour des travaux très diversifiés.

### Durée

2 ans  
Période de cours de septembre à juin

### Alternance

1 journée par semaine au CFA

### Semaine de cours

7 heures de cours par jour : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

### Examen

Vous serez inscrit-e par l'École au CAP emballeur professionnel.  
Vous passerez votre examen en juin de votre dernière année de formation.

## PROGRAMME

### Enseignement professionnel

Réalisation d'un emballage\*  
Technologie  
Sécurité et prévention  
Notions de géographie  
PSE

\*en entreprise

### Enseignement général\*

Français  
Mathématiques - Sciences  
Histoire-Géographie

\* dispense possible pour les diplômé-e-s de niveau V

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### Définition

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée permettant de suivre une formation en alternance entre une entreprise et un CFA en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le contrat est signé avec l'entreprise pour la durée de la formation.

### Public

De 16 à 29 ans révolus  
Moins de 16 ans si classe de 3ème terminée  
Pas de limite d'âge avec reconnaissance de travailleur handicapé-e

### Statut de l'apprenti-e

Salarié-e de l'entreprise  
Étudiant-e des métiers (titulaire d'une carte étudiant-e des métiers)

### Rémunération

Elle varie selon l'année de formation  
et l'âge de l'apprenti-e.  
Elle est calculée en pourcentage  
du SMIC.

| Année/Âge  | < 18 | 18 - 20 | 21 - 25 | 26 - 29 |
|------------|------|---------|---------|---------|
| 1ère année | 35 % | 45 %    | 55 %    | 100 %   |
| 2ème année | 40 % | 55 %    | 65 %    | 100 %   |

Grille convention collective ameublement - IDCC 1411

## MODALITES D'INSCRIPTIONS

### Diplôme requis

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire.

### Coût de la formation

La formation est gratuite  
Le matériel nécessaire à la formation sera à la charge de l'apprenti-e.

### Comment vous inscrire ?

Envoyez ou déposez le dossier de préinscription avec les pièces demandées.  
Votre inscription sera effective avec la signature d'un contrat d'apprentissage.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

École d'ameublement de Paris  
200 bis boulevard Voltaire  
75011 Paris  
01 43 72 22 88  
www.labonnegraine.org

Jorge De Valadares  
jorge.devaladares@labonnegraine.org

Jérémy Forget  
jeremy.forget@labonnegraine.org